

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariego.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.ariège.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Accord-cadre relatif à la réalisation de travaux de démolition - VRD - Terrassement - Fondation - Gros-oeuvre - Charpente - Couverture - Carrelage - Faïence dans les bâtiments départementaux.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45000000

Code NUTS : FR

Caractéristiques principales

La consultation concerne la mise en place d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents passé selon la procédure adaptée pour la réalisation de travaux de démolition, VRD, terrassement, fondation, Gros-oeuvre, charpente, couverture, carrelage, faïence dans le cadre de programmes de travaux d'aménagement, d'amélioration, d'entretien et de travaux neufs sur les bâtiments de l'ensemble du domaine géré par le Département de l'Ariège.

L'accord-cadre sera conclu avec 7 opérateurs économiques maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres recevables.

Les candidats doivent obligatoirement se rendre sur les lieux d'exécution de l'opération témoin relative à la réhabilitation d'une infirmerie et du logement de fonction - Collège Victor Hugo à LAVELANET, et prendre rendez-vous auprès de Benoît PUIGSERVER (06.30.23.55.20) Direction de la Logistique, des Bâtiments et de l'Aménagement Numérique.

La visite obligatoire aura lieu le lundi 8 novembre 2021 à 14 heures. A défaut de visite préalable du site, l'offre sera déclarée irrégulière et éliminée du classement.

L'accord-cadre sera attribué à sept entreprises qui seront retenues sur la base de leur offre relative à une opération témoin jointe au dossier de consultation.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Valeur estimée hors TVA : 2800000 euros

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de commencement des travaux

13 janvier 2022

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**Lundi 15 novembre 2021 - 17:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en mois : 4** (à compter de la date limite de réception des offres).**Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents seront attribués après remise en concurrence de tous les titulaires de l'accord-cadre. La remise en concurrence interviendra à la survenance du besoin. Chaque marché subséquent détermine son propre délai d'exécution. Lors de la survenance du besoin, le pouvoir adjudicateur adressera simultanément une lettre de consultation à chaque titulaire de l'accord-cadre.

Conditions relatives au marché**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

- Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Registre des Métiers
- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des prestations 60%
- 2: Valeur technique de l'offre 40%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Renseignements complémentaires :

Critères d'attribution des marchés subséquents conclus sur la base de l'accord-cadre. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

-Prix des prestations (70%)

-Valeur technique (30%) selon les deux sous-critères suivants :

Délais d'exécution, livraison avec planning incluant les approvisionnements (20 points)

Moyens humains et logistiques mis en oeuvre et détail technique des produits (10 points)

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. URL : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. URL : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>.

Date d'envoi du présent avis

21 octobre 2021